



**Examen professionnel d'adjoint technique
principal de 2^{ème} classe territorial
Session 2020**

OBJET : Procès-verbal de la réunion d'admission du 30 mars 2021

Au regard de la situation sanitaire liée à l'épidémie de COVID 19, le jury d'admissibilité a siégé en visioconférence comme le permet le décret n° 2020-437 du 16 avril 2020 chapitre II article 14. La visioconférence s'est déroulée via l'application Lifesize. Les participants à distance étaient connectés sur une salle virtuelle dont l'accès était sécurisé par un mot de passe et un code secret.

Etaient physiquement présents, dans une salle du CIG spécifiquement dédiée, afin de garantir la confidentialité des débats. :

Vincent CHRETIEN, président du jury, directeur des services espaces verts, propreté et déchets à l'EPT Plaine Commune, siégeant au titre du collège des personnalités qualifiées,
et pour l'administration :
Martine BARBEROUX, Directrice des concours,
Isabelle BRUCKER-GOMIS, Chef du service opérationnel,
Stéphane WOJNAROWSKI, Cadre pédagogique.

Vincent CHRETIEN atteste du bon déroulement des opérations.

Etaient régulièrement convoqués à la réunion à distance :

Pour le collège des fonctionnaires territoriaux :

Alain CUTILLAS, ingénieur territorial à Pantin
Stéphanie DA SILVA, ingénieur territorial principal au département de Seine-Saint-Denis
Alex HOURSON, adjoint technique principal de 1^{ère} classe au SYREC 92
Déborah MABILLEAU, technicien territorial principal de 1^{ère} classe à Aulnay-sous-Bois
Jean-Roland MICHEL, technicien territorial principal de 1^{ère} classe à Aulnay-sous-Bois
Karine MULLET, ingénieur territorial principal à Nogent-sur-Marne
Bruno PEYREL, technicien territorial principal de 1^{ère} classe à Meudon
Christelle VAPAILLE, représentante du personnel de catégorie « C » à la CAP

Pour le collège des personnalités qualifiées :

Djamila BENKERROU, chef de secteur espaces publics à l'EPT Est-Ensemble
Madame DRAÏ-VILLAUME, nutritionniste et formatrice, retraitée
Olivier FERNANDES PEDRO, technicien opération construction maintenance à la région Ile-de-France
Eric GARREAU, chef de projet audiovisuel à Aubervilliers
Rachelle MARSAT, adjointe au responsable des espaces verts à Neuilly-sur-Seine
Fabrice PERROT, chef de service bâtiment, retraité
Samir SAID, responsable entretien général Lycée à la région Ile-de-France

Pour le collège des élus locaux :

Marie-Christine BAILLET, conseillère municipale d'Asnières-sur-Seine
Marie-Line CLARIN, conseillère municipale de la Courneuve
Jacques DJENGOU MBOULE, conseiller municipal déléguée de Boissy-Saint-Léger
Christophe PAQUIS, adjoint au maire des Lilas

4 membres du jury ont perdu leur qualité d'élu local à la suite des dernières élections municipales. Ils n'ont donc pas été invités à siéger.

Observations :

Le Jury légalement désigné par l'arrêté n° 2020 – 6 du 8 janvier 2020, s'est réuni ce jour afin d'établir la liste des candidats admis à la session 2020 de l'examen d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe.

Après avoir pris connaissance de l'ensemble des notes obtenues par les candidats aux épreuves d'admission et compte tenu de leur homogénéité, le jury décide de ne pas opérer de péréquation et d'arrêter définitivement les notes.

La liste ci-jointe des **cent soixante dix-sept (177)** candidats admis est arrêtée comme suit :

Spécialité Bâtiment, travaux publics, voirie, réseaux divers : 31 admis

Option : Peintre, poseur de revêtements muraux : 6 admis avec un seuil fixé à 10,00 sur 20

Option : Menuisier : 2 admis avec un seuil fixé à 10,00 sur 20

Option : Ouvrier en VRD : 2 admis avec un seuil fixé à 10,00 sur 20

.../...

- Option : Agent d'exploitation de la voirie publique : 6 admis avec un seuil fixé à 10,00 sur 20
Option : Ouvrier d'entretien des équipements sportifs : 5 admis avec un seuil fixé à 10,00 sur 20
Option : Maintenance des bâtiments (agent polyvalent) : 9 admis avec un seuil fixé à 10,00 sur 20
Option : Serrurier, ferronnier : 1 admis avec un seuil fixé à 10,00 sur 20

Spécialité Espaces naturels, espaces verts : 32 admis

Option : Employé polyvalent des espaces verts et naturels : 32 admis avec un seuil fixé à 10,00 sur 20

Spécialité Restauration : 30 admis

Option : Cuisinier : 1 admis avec un seuil fixé à 10,00 sur 20
Option : Restauration collective ; liaison chaude, liaison froide (hygiène et sécurité alimentaire) : 29 admis avec un seuil fixé à 10,00 sur 20

Spécialité Environnement, hygiène : 62 admis

Option : Propreté urbaine, collecte des déchets : 11 admis avec un seuil fixé à 10,00 sur 20
Option : Qualité de l'eau : 0 admis avec un seuil fixé à 10,00 sur 20
Option : Agent d'assainissement : 0 admis avec un seuil fixé à 10,00 sur 20
Option : Hygiène et entretien des locaux et espaces publics : 51 admis avec un seuil fixé à 10,00 sur 20

Spécialité Communication, spectacle : 0 admis

Spécialité Logistique et sécurité : 22 admis

Option : Surveillance, télésurveillance, gardiennage : 13 admis avec un seuil fixé à 10,00 sur 20

Le jury tient à souligner la pertinence des outils techniques utilisés pour le déroulement du jury d'admission. Il remercie les équipes de la Direction des concours pour la bonne organisation de l'ensemble de cette opération qui a permis aux candidats de passer leurs épreuves dans de bonnes conditions malgré la situation exceptionnelle.

Fait à Pantin le 30 mars 2021



Le Président du jury,

Vincent CHRETIEN

Représentants de l'administration	
Martine BARBEROUX	
Isabelle BRUCKER-GOMIS	
Stéphane WOJNAROWSKI	